

Paiement comptant !

La santé n'est pas seulement un domaine au centre des campagnes électorales, c'est également un département potentiellement périlleux pour les Conseillers d'Etat qui en assument la gestion.

Roland Debély en a fait l'expérience lors du premier tour des élections cantonales neuchâtelaises. Conduire une réforme de cette ampleur est impopulaire et se paie comptant en termes de suffrages.

Et cela même si la réforme en question est aussi nécessaire qu'indiscutable et comparable à ce que les cantons qui nous entourent ont déjà effectué, sans parler des tendances observées internationalement.

Peut-être que la population aurait voté différemment si elle avait été associée davantage au processus ou mieux informée. Peut-être.

Autre hypothèse : les neuchâtelaises et les neuchâtelais ne sont pas prêts à entendre le message de l'absolue nécessité de changer le système pour conserver les prestations dans le canton, même si c'est au détriment de la proximité géographique.

Les états généraux de la santé, qui constitueront l'une des premières tâches du nouveau Conseil d'Etat, présenteront le mérite de permettre, aux autorités comme à nous, de mieux comprendre ...et de mieux expliquer.

Nous en espérons un résultat rapide, conduisant à un projet fédérateur et au retrait des initiatives populaires pendantes. Nous pourrions alors travailler sur une base plus solide, avec davantage de sérénité. Puisse l'avenir concrétiser cette vision optimiste !

*Pascal Rubin, directeur général
Jean-Pierre Authier, président du conseil
d'administration*

Fête du personnel réservez la soirée du 28 août

Une invitation en bonne et due forme vous parviendra comme d'habitude avec votre salaire du mois de mai.

Réservez d'ores et déjà votre soirée du 28 août et préparez-vous pour un séjour en orient qui à coup sûr ne manquera pas de vous dépayser...

Site du Val-de-Travers des moyens pour sa nouvelle mission

La direction générale a décidé le 20 mars d'un renfort de la dotation médico-technique de l'HNE - Val-de-Travers pour lui permettre de poursuivre son chemin vers sa nouvelle mission de CTR à orientation gériatrique.

Une prise en charge spécifique aux problèmes de l'âge avancé, où chaque patient bénéficie d'un projet de soin adapté, ayant pour objectif de maintenir, voire de rétablir son autonomie après un problème médical ou chirurgical, nécessite des moyens.

Les équipes en place sur le site sont compétentes et engagées dans cette voie ; les effectifs en personnel dans le domaine médico-technique sont toutefois insuffisants pour faire face à la prise en charge telle qu'elle est souhaitée et telle qu'elle permettra au CTR du Val-de-Travers de devenir le centre de référence en gériatrie de l'HNE.

Après une analyse de situation, la médecin-chef du CTR, la Dresse Yolanda Espolio Desbaillet et les cadres soignants ont proposé à la direction générale un renfort de l'équipe par la création de postes supplémentaires aux profils suivants :

- 2,5 postes supplémentaires de physiothérapeutes (3,5 postes au total)
- 1,5 poste d'ergothérapeute (nouveau)
- 1 poste de neuropsychologue / logopédiste (nouveau)
- 0.35 poste supplémentaire de diététicienne (0.6 poste au total)

L'engagement de ces professionnels se fera progressivement, l'objectif étant de disposer d'un effectif complet à la fin de l'année 2009. Un point de situation sera fait régulièrement par le groupe de suivi, qui réunit depuis le début de l'année 2008 la direction générale et les cadres de l'HNE - Val-de-Travers. Des évaluations sont d'ores et déjà planifiées à fin 2009 et fin 2010.

Ces moyens supplémentaires devront permettre au CTR nouvellement créé de poursuivre sur la lancée de ce début d'année en termes d'activité, puisque tant le taux d'occupation des lits que l'activité ambulatoire sont satisfaisants au premier trimestre compte tenu de l'aspect récent du changement de mission et du fait que la Dresse Espolio Desbaillet n'a pris ses fonctions à plein temps qu'au début avril 2009.

L'UPCI prépare un coup

La transmission croisée des agents pathogènes par les mains du personnel médical et soignant au cours des soins reste la cause principale des infections contractées par les patients à l'hôpital, dites infections nosocomiales. La journée mondiale de l'hygiène des mains se tiendra cette année comme à l'accoutumée dans la première semaine de mai. L'UPCI (Unité de prévention et de contrôle de l'infection de l'Hôpital neuchâtelais) prépare une campagne de sensibilisation au contour inhabituel, dont nous ne dévoilerons pas le contenu pour garantir l'effet de surprise.

Sans trahir de secret, nous pouvons vous dire que l'UPCI prévoit des actions sur tous les sites. Tenez-vous prêts à être étonnés !

Téléphonie en mouvement le « Green GSM » à l'HNE

Le plan stratégique en matière de téléphonie, établi par la direction logistique, est désormais terminé. Il précise les options retenues pour les prochaines années en matière de téléphonie, compte tenu du fait que plusieurs centraux téléphoniques de l'HNE sont en fin de vie.

En résumé, voici quels seront les impacts pour vous :

Téléphonie patient

Depuis le 5 décembre dernier, le système externalise sur l'ensemble de l'HNE la facturation des communications puisque les patients paient leurs communications à l'aide d'une Taxcard, dont ils peuvent consommer l'éventuel solde à leur sortie dans les cabines publiques.

Nouvelle téléphonie mobile «Green GSM »

Après un passage en revue de différentes technologies, le choix s'est porté sur le système de téléphonie mobile « Green GSM », c'est-à-dire via téléphone portable, qui présente le grand avantage de garantir une communication immédiate (et donc un gain de temps considérable par rapport aux bips) et un confort d'utilisation incomparablement meilleur. Autre avantage et non des moindres, les communications entre téléphones, portables ou fixes, de l'HNE seront gratuites pour l'institution, tant à l'interne du dispositif que sur le territoire national.

Concrètement, la couverture réseau sera assurée par de petites antennes dont la puissance d'émission sera très inférieure à celle des antennes conventionnelles. Mieux encore : les antennes seront équipées d'un dispositif «forçant» les portables à réduire leurs émissions à 0,2 Watt, c'est-à-dire dix fois moins que leur capacité maximale d'émission. Cela contribuera ainsi à une maîtrise du rayonnement électromagnétique, tout en garantissant la qualité des communications.

D'autres centres hospitaliers en Suisse et en Europe (notamment le CHUV et les HUG, le CHU d'Angers en France) ont également remplacé leurs bips par un système de téléphonie mobile « Green GSM », mais l'HNE sera le premier à le réaliser à une échelle institutionnelle. Ce nouveau système sera mis en place à Poralès dès le 1 juillet 2009, puis à La Chaux-de-Fonds et dans les sites régionaux. L'entier des sites de l'HNE sera couvert à la fin de l'année 2009. Chacune des étapes fera l'objet d'une information spécifique.

L'utilisation de ces téléphones portables sera soumise à de strictes conditions. Ils doivent rester des outils à usage professionnel, on attendra donc de nos collaborateurs concernés qu'ils respectent quelques règles élémentaires, qui seront précisées dans une directive institutionnelle.

Remplacement des centraux téléphoniques et mise en réseau interne de tous les sites de l'HNE

En parallèle au remplacement de la téléphonie mobile, tous les centraux téléphoniques, arrivant en fin de vie tant au niveau hardware que software, seront remplacés. La nouvelle installation permettra d'établir des communications téléphoniques inter-site à l'interne et sans coût.

Dès la mise en service complète, il sera possible de téléphoner entre les sites via un numéro interne, qui passera à 5 chiffres au lieu des 3 ou 4 chiffres actuels. Pas de changement par contre pour les numéros d'appel depuis l'externe. La mise en service de cette étape s'échelonnera entre août et la fin de l'année 2009.

Pour ce volet également, une information spécifique sera diffusée en temps opportun.

Stéphane Reichen, chef du service technique

Médecins-chefes désormais à plein temps

La Dresse Anne-Françoise Roud, médecin-chef du DIM (Département d'imagerie médicale) et la Dresse Yolanda Espolio Desbaillet, médecin-chef du CTR de l'HNE - Val-de-Travers, toutes deux entrées en fonction à temps partiel le 1^{er} octobre 2008 exercent à plein temps depuis le 1^{er} avril 2009.

Si leur base de travail se situe à Poralès pour la Dresse Roud (qui est joignable au 032 713 42 46) et à Couvet pour la Dresse Espolio Desbaillet (joignable quant à elle au 032 864 66 44), le périmètre de leur activité couvre l'entier de l'HNE dans leurs domaines de compétences spécifiques que sont l'imagerie pour la première et la gériatrie pour la seconde.

ComPHoNE

une négociation qui porte des fruits

La commission du personnel de l'HNE, la ComPHoNE, a obtenu, suite à une négociation rondement menée avec le service cantonal des contributions, la possibilité d'une déduction des frais de déplacement effectués pour le service de piquet.

Désormais, et rétroactivement pour la déclaration 2008, le personnel soumis à un service de piquet pourra déduire forfaitairement Fr. 50.- par journée de piquet dans sa déclaration d'impôts pour prendre en compte les frais de déplacement.

Cette possibilité s'applique à l'ensemble du personnel effectuant des piquets, sous réserve pour le corps médical des clauses du contrat signé.

L'UADP (Unité administration du personnel) adressera prochainement une attestation et une lettre aux personnes concernées, précisant notamment les modalités pratiques de cette déduction pour les personnes ayant déjà rendu leur déclaration 2008. La Hotline de l'UADP répond volontiers à vos questions à ce sujet au 032 854 47 48, de même que les membres du bureau de la ComPHoNE.